



# CERTIFICAT D'HOMOLOGATION PISTE NATIONALE

L'homologation de(s) la (les) piste(s) suivante(s) est confirmée : oui

**LIEU OU STATION : Peisey-Nancroix**

Discipline	GEANT	SLALOM		
Piste pour :	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input checked="" type="checkbox"/>	H. <input checked="" type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>	H. <input type="checkbox"/> D. <input type="checkbox"/>
Nom de la piste	L'OURSON			
Catégorie	Toutes categ.	Toutes categ.	Toutes categ.	
Altitude départ (m) :	2175	2065	2052	
Altitude arrivée (m) :	1852	1852	1852	
Dénivelé (m) :	323	2013	200	
Longueur (m) :	1346	821	798	
Sous le N° d'homologation	3379/10/16	3377/10/16	3378/10/16	

Piste(s) enregistrée(s) par la Fédération Française de Ski conformément aux prescriptions du RFCS.

Inspecteur : Costerg Jean Lou

Date d'expiration :  
**11/26**

Fait le : 27 octobre 2016

Le Responsable National  
des Homologations de Pistes Alpines.

Le Président de la FFS.

Fédération Française de Ski  
50, rue des Marquisats - B.P. 2451  
74011 ANNECY CEDEX  
Tél. 04.50.51.40.34 - Fax 04.50.51.75.90

www.ffs.fr

**Sub-Committee for Alpine Courses: INSPECTION REPORT**  
*Sous-Comité pour Pistes Alpines: RAPPORT D'INSPECTION*  
 Sub-Komitee für Alpine Rennstrecken: INSPEKTIONSBERICHT

1. Nation:  Site:  Name of the course:   
 Nation:  Lieu:  Nom de la piste:   
 Nation:  Ort:  Name der Strecke:

2. Contact address:   
 Adresse à contacter:   
 Kontaktadresse:

Tel:  Fax:  Email:

3. Already inspected by:  Hom. Nr   
 Déjà inspecté par:  Hom. Nr   
 Bereits inspiziert durch:  Hom. Nr

Course for (event): Piste pour (événement): Strecke für (Disziplin):	GS		SL		SL			
	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input checked="" type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>	M <input checked="" type="checkbox"/>	L <input checked="" type="checkbox"/>	M <input type="checkbox"/>	L <input type="checkbox"/>
Start (m): Départ (m): Start (m):	2175		2065		2052			
Finish (m): Arrivée (m): Ziel (m):	1852		1852		1852			
Vertical Drop (m): Dénivelée (m): Höhendifferenz (m):	323		213		200			
Length (m): Longueur (m): Länge (m):	1346		821		798			
Average gradient %: Pente moyenne %: Durchschnittliche Neigung:	24		28		28			
Max. gradient %: Pente max. %: Grösste Neigung %:	45		45		45			
Min. gradient %: Pente min. %: Geringste Neigung %:	7		7		7			
Orientation: Orientation: Himmelsrichtung:	N.W		N.W		NW			

5. Water supply available: yes:  no:  Snow making: yes:  no:   
 Branchement d'eau: oui:  non:  Neige artificielle: oui:  non:   
 Wasseranschluss: ja:  nein:  Beschneiungsanlage: ja:  nein:

6. Is this course OK? yes:  no:  Homologation fee:   
 Cette piste est-elle en bon état? oui:  non:  Taxe d'homologation:   
 Ist diese Piste in Ordnung? ja:  nein:  Homologationsgebühr:

7. Requirements for improvement before Homologation:  
 Les besoins d'amélioration avant Homologation:  
 Anforderungen zur Verbesserung vor der Homologation:

*The applicant has responsibility for the observance of applicable environmental regulations.  
 Le demandeur est responsable de l'observation des règles applicables à l'environnement.  
 Der Antragsteller ist dafür verantwortlich, dass die geltenden Umweltschutzbestimmungen eingehalten werden.*

8. Work Completed: yes:  no:   
 Travaux achevés: oui:  non:   
 Arbeiten abgeschlossen: ja:  nein:



**Aiguille Grive**  
2732 m

**Départ GS**  
2175 m

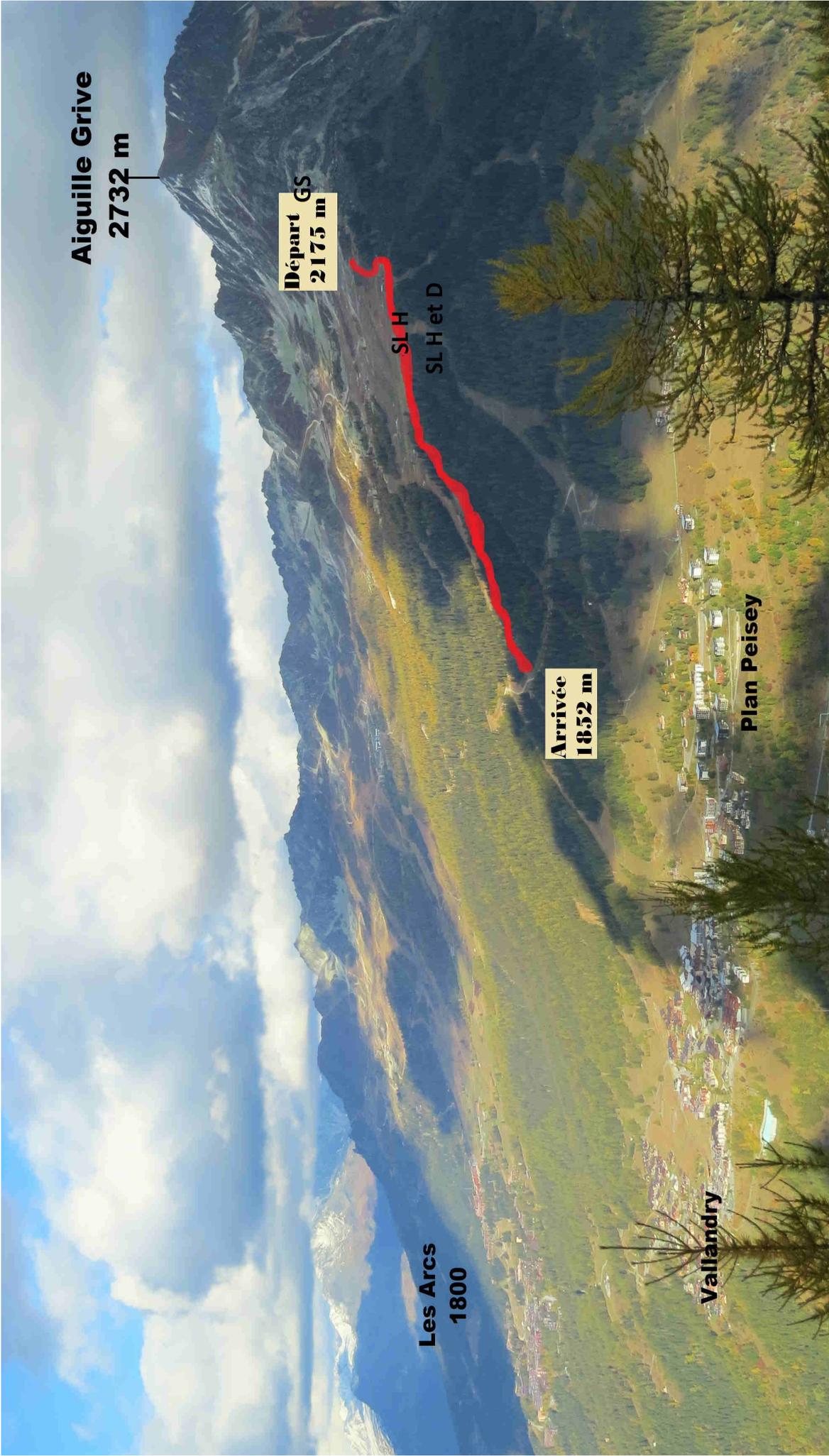
SL H  
SL H et D

**Arrivée**  
1852 m

**Les Arcs**  
1800

**Vallandry**

**Plan Peisey**



## Désignation du demandeur

**Ski Club Peisey Vallandry**

**Homologation Stade de l'Ourson**

**Adresse :** Mairie de Peisey-Nancroix ; 73210 Peisey-Nancroix

**Mail :** [scpeiseyvallandry@gmail.com](mailto:scpeiseyvallandry@gmail.com)

**Représentant :**

Monsieur le Président BOBBI Yann

Tel : 06 61 50 22 52

Monsieur le Coordinateur Alpin Meyer Olivier

Tel : 06 88 21 15 73

**Historique :** Suite à une inspection datant du 19 mars 2003, cette piste, précédemment homologuée par la Fédération Française de Ski sous le n° 1108/11/92, puis ré-homologuée sous le n°2017/03/03, a subi des modifications (travaux de défrichage, terrassement et d'équipement) durant les étés 2004/2005 portant principalement sur la largeur de la piste, l'enneigement artificiel et les équipements de protection (filets). Elle a ensuite été homologuée par la Fédération internationale de Ski sous le numéro 8124/02/06.

# Descriptif de la piste

---

## Topographie :

Stade de Compétition de Peisey Vallandry

Orientation Nord-Ouest

## Tableau récapitulatif :

<b>Discipline</b>	<b><i>Slalom FIS (SL)</i></b>	<b><i>Géant FIS (GS)</i></b>
<b>Altitude départ (m)</b>	2065	2175
<b>Altitude arrivée (m)</b>	1852	1852
<b>Dénivelé max (m)</b>	213	323
<b>Longueur (m)</b>	821	1346
<b>Pente moyenne</b>	28%	24%
<b>Pente max</b>	45%	45%
<b>Pente min</b>	7%	7%

# DESCRIPTIF DE LA PISTE

*Le lecteur est invité à se reporter aux plans joint au dossier pour une vision globale de la piste.*

## TOPOGRAPHIE

### Départ :

Le départ principal de la piste se situe juste en aval de l'arrivée du TSD de « Peisey », à **2 065 m** d'altitude.

Un départ spécifique pourra être aménagé **ponctuellement** en amont (jusqu'à **2 175 m** voire même un peu plus si nécessaire) pour les épreuves de slalom géant ou les disciples de vitesse nécessitant un dénivelé plus important (supérieur à 213 m). Celui-ci sera à ce moment équipé d'un abri démontable.

### Arrivée :

L'arrivée principale se situe à l'altitude **1 852 m**, juste en amont de la piste bleue de retour station dite « piste forêt ».

Une arrivée intermédiaire permet également l'organisation des courses de slalom FFS pour les catégories juniors et seniors ou FIS et se situe quant à elle à l'altitude **1 910 m**.

Celle-ci pourra être, selon les besoins :

- remontée légèrement pour les épreuves de slalom des catégories enfants (benjamins et jeunes)
- ou abaissée pour augmenter le dénivelé et rallonger la longueur du tracé pour les épreuves de slalom FFS seniors ou FIS (jusqu'à 1 852 m maximum, équivalent à l'emplacement de l'arrivée principale).

### Tableau récapitulatif :

Discipline :	SLALOM (SL)			GEANT (GS)			VITESSE (SG + DH)		
Type d'épreuve :	FFS		FIS	FFS		FIS	FFS		
Catégories :	Benjamins	Jeunes	Seniors	Toutes	Benjamins	Jeunes	Seniors	Toutes	Benjamins
Altitude départ (m) :	2 065			2 065	2 175		2 175		
Altitude arrivée (m) :	1 910	1 910 ou 1 852		1 852		1 852			
Dénivelé maximum (m) :	155	155 / 213		213	323		323		
Longueur (m) :	558	558 / 821		821	1 346		1 346		
Pente moyenne :	28 %	28% / 26 %		26 %	24 %		24 %		
Pente maximum :	45 %	45 %		45 %	45 %		45 %		
Pente minimum :	7 %	7 %		7 %	7 %		7 %		
Orientation générale :	Nord Ouest								

## OBJET DE LA DEMANDE

L'objet de la demande porte sur l'**homologation FIS et FFS** du stade de compétition de la station de Peisey-Vallandry situé sur le territoire de la commune de PEISEY-NANCROIX, en Haute-Tarentaise (SAVOIE).

### DENOMINATION

Piste de l'Ourson

### LOCALISATION

#### Position géographique de la piste

Commune de PEISEY-NANCROIX  
Lieu-dit de la Forêt de Plan-Peisey  
Station de PEISEY-VALLANDRY

#### Distances

La station de Peisey-Vallandry se trouve à environ :

- 20 kms de BOURG-SAINT-AURICE
- 34 kms de MOUTIERS
- 61 kms d' ALBERTVILLE
- 111 kms de CHAMBERY

La piste se situe à un peu moins d'1 km de la station.

### ACCES

#### A la station

La station est accessible par la RN90 longeant la vallée de la Haute-Tarentaise.

A MOUTIERS, prendre direction BOURG-SAINT-AURICE, puis un peu après BELLENTRE, quitter la nationale pour prendre direction LANDRY par la D87, et suivre direction PEISEY-NANCROIX.

A PEISEY-NANCROIX, continuer sur la D87 pour prendre direction VALLANDRY par la D226 un peu plus haut.

A l'entrée de VALLANDRY prendre à droite, direction PLAN-PEISEY.

#### A la piste

La piste est accessible directement en empruntant le télésiège débrayable « TSD de Peisey » au départ de la grenouillère de Plan Peisey.

La piste est également accessible en empruntant le nouveau télésiège débrayable « TSD du Grizzly » au départ de Vallandry, puis en suivant la piste rouge « Blanchot » et en coupant sur la gauche à mi-pente, pour rejoindre le sommet du TSD de « Peisey ».

**Largeur de la piste**

Largeur moyenne entre 50 et 60 m.

**Terrain**

Piste d'alpage bordée par la forêt sur toute sa longueur du côté gauche en descendant, et en partie seulement sur différent tronçon sur le côté droit.

Notons que la piste est également longée, en contigu, sur sa partie haute par une piste pour débutant, et sur sa partie intermédiaire par la piste rouge « blanchot ».

**Nombre de portes**

Suivant les normes FIS et FFS.

**Visibilité**

Très bonne. Seul le tronçon amont n'est pas visible depuis l'arrivée générale du fait de la topographie du terrain.

**CONDITION METEOROLOGIQUES****Effets du vent**

Faible, grâce à l'environnement forestier protégeant la piste. Seule la partie supérieure, plus dégagée, est sensible à cet aléas.

**Enneigement habituel**

Enneigement habituel assez bon (1,50 m à 2,00m)

**DESSERTTE**

La piste est desservie de manière générale par le télésiège débrayable 6 places :  
« TSD de Peisey », de capacité 3000 personnes par heure.

Le télésiège à pince fixe « TSF des 2300 » doit être emprunté de manière complémentaire en cas de départ surélevé.

**EQUIPEMENT****Abris**

Le stade est équipé de trois « cabanes » fixes, correspondant de haut en bas à :

- La **cabane de départ principal**, pour protéger les coureurs et le jury de départ, avec rampe de lancement,
- La **cabane d'arrivée intermédiaire**, pour le jury d'arrivée et les équipements,
- La **cabane d'arrivée générale**, pour le jury d'arrivée et les équipements.

**Communication et chronométrage**

Liaison directe entre les trois cabanes pour le **chronométrage** et la **communication audio** grâce à un réseau enterré de câblage longeant toute la longueur du stade.

**Enneigement artificiel**

L'enneigement artificiel du stade est assuré d'une part grâce aux différentes perches équipant la piste voisine, disposées le long de celle-ci en limite du stade (qu'il suffira de manœuvrer pour alimenter spécifiquement le stade de compétition en cas de besoin) ; mais aussi grâce à deux perches supplémentaires installées spécifiquement pour l'enneigement du stade de compétition, disposées en partie haute et intermédiaire de celui-ci, côté droit en descendant.

**Arrosage**

L'arrosage de la piste n'est pas prévu, mais il peut être envisagé grâce au réseau d'enneigement artificiel passant à proximité.

**Autre**

Signalons un restaurant d'altitude non loin du départ général du stade, légèrement en contre haut, sur la gauche en montant. Celui-ci est facilement accessible en empruntant le « TSD des 2300 ».

Signalons également des toilettes publiques un peu en contre bas du départ général du stade.

**PROTECTION ET SECURITE****Clôture**

Du fait de son environnement (pistes voisines proches, arrivées d'appareils de remontées mécaniques, ...), ce stade de compétition nécessite une fermeture.

Notamment en partie haute pour isoler convenablement le départ du stade de compétition des pistes voisines et empêcher toutes intrusions de touristes dans l'emprise de celui-ci, mais également sur presque toute la longueur du stade sur le côté droit en descendant pour séparer la piste de compétition de la piste voisine.

C'est pourquoi, ce stade a été tout d'abord équipé de **filets anti-intrusion**, avec 1 piquet aluminium tous les 12 mètres. Chaque piquet étant protégé par un matelas mousse spécifique.

Localisation des filets anti-intrusion :

- aire de départ,
- puis sur toute la longueur, côté droit en descendant
- et jusqu'en amont du filet type « A » du côté gauche
- puis mur d'arrivée côté gauche
- et aire d'arrivée.

Un **filet type « A »** a également été installé localement côté gauche, en protection d'un passage délicat (sapins, rochers, ...).

De plus, environ 400 mètres linéaires de **filets type « B »** sont disponibles pour compléter l'équipement du stade de manière mobile et ponctuelle suivant les dangers identifiés et selon les tracés (protection des arbres, poteaux, rochers éventuels).

A l'occasion de la mise en service du départ spécifique « épreuves longues » (alt. 2175 m), la partie haute du stade sera fermée ponctuellement par un filet anti-intrusion amovible, complété si nécessaire par des filets type « B ».

Tout cet équipement est complété par un ensemble de matelas en mousse pour la protection du matériel de chronométrage, d'un dérouleur permettant de fermer l'aire de départ, de nombreuses banderoles « réservé à la compétition » à disposer sur les filets selon les besoins et d'un panneau fixe à l'entrée de l'aire de départ.

**Secours**

Sans difficulté sur toute la longueur de la piste. Poste de secours en sommet de versant (arrivée du TSD du Grizzly).

**Distance hôpital**

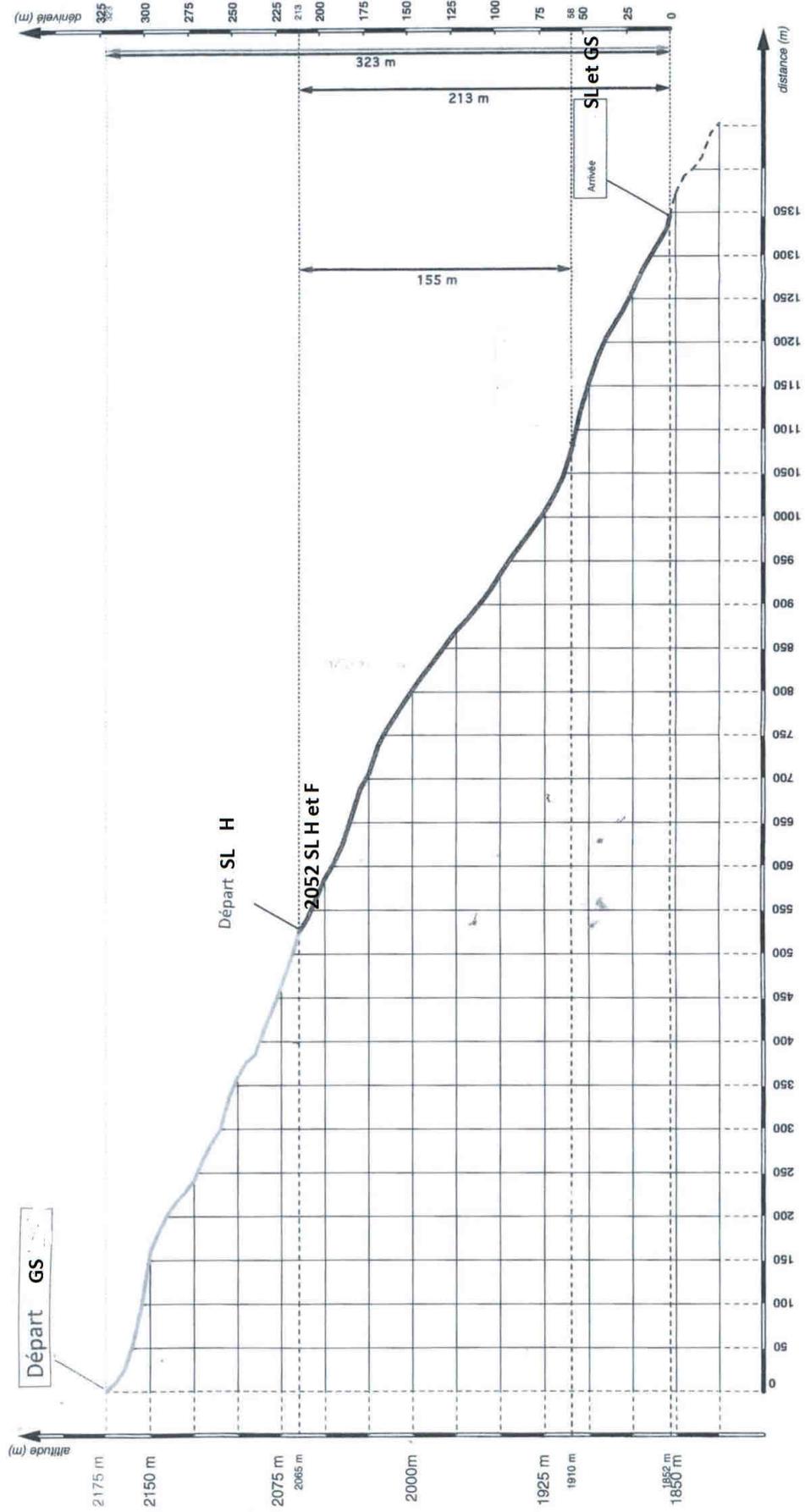
Hôpital de	Bourg-Saint-Maurice :	20 km par la route	et 7 km à vol d'oiseau.
	Grenoble :	140 km par la route	90 km à vol d'oiseau.

# Stade de compétition de PeiseyVallandry



## Détail des dénivelés

Echelle : 1/5000



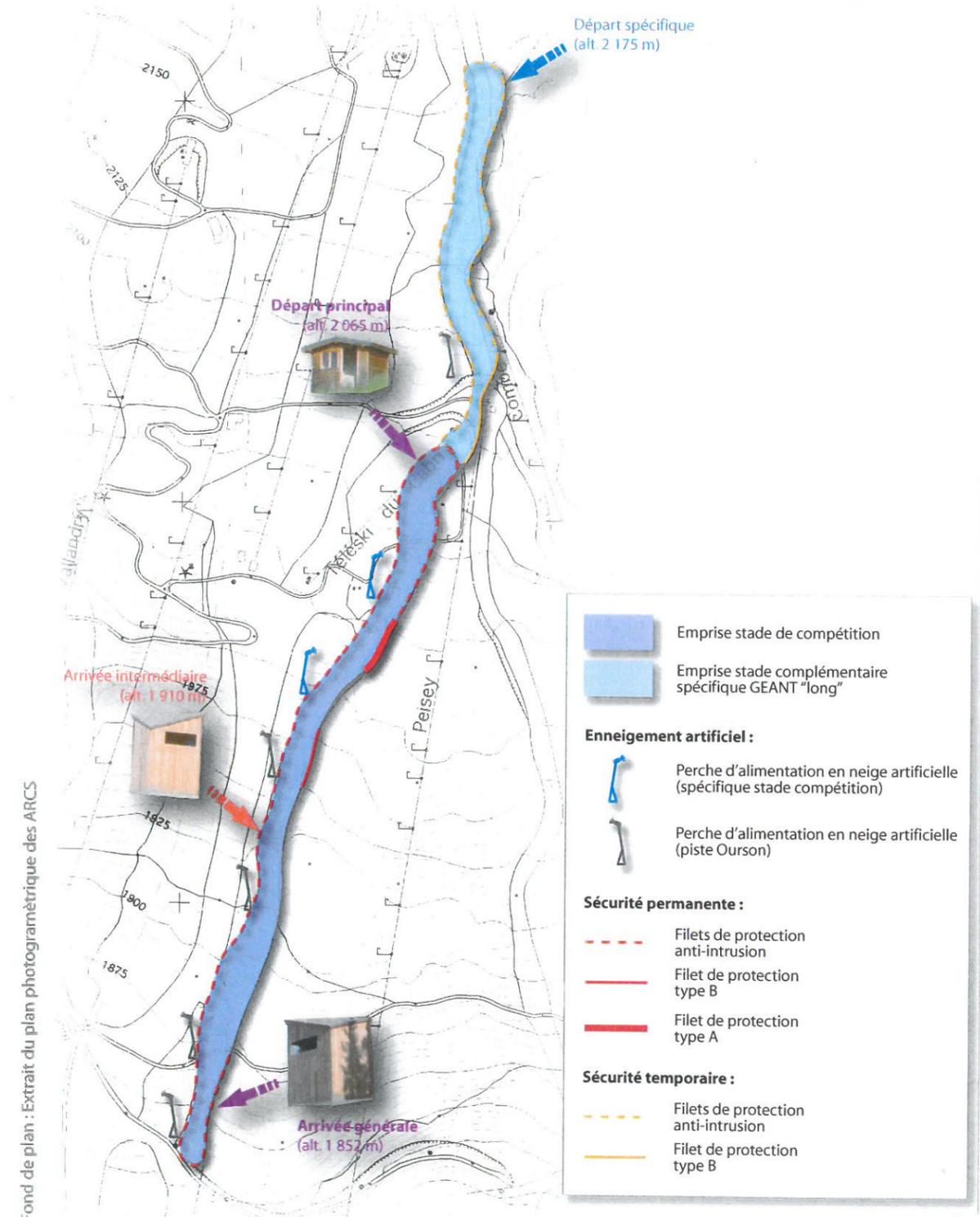
Echelle : 1/2500

# Détail des équipements

Département de la SAVOIE  
Commune de PEISEY NANCROIX

Domaine skiable de Peisey Vallandry  
Secteur de Plan Peisey

Homologation du Stade de Compétition



# Plan de situation

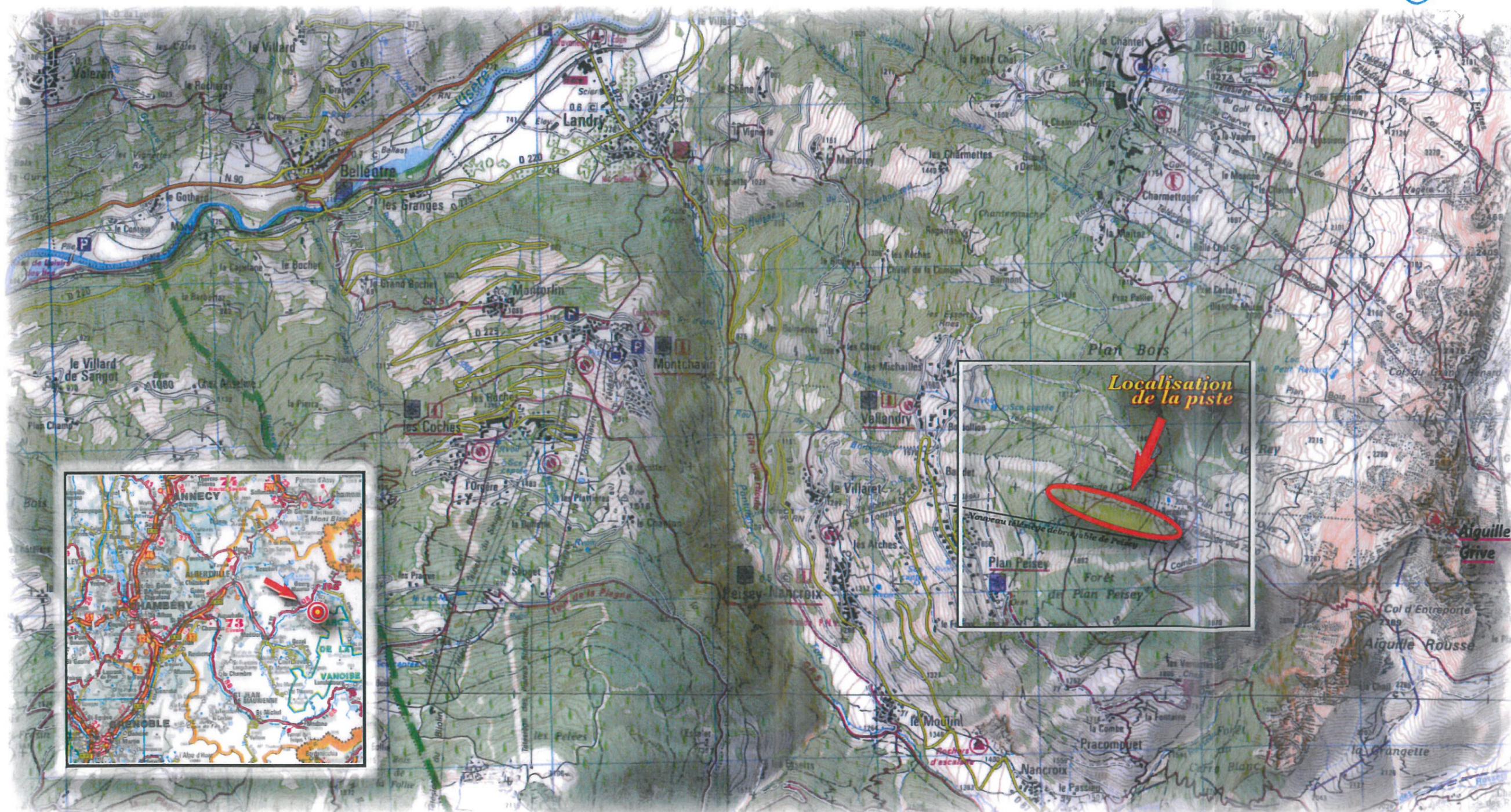
Département de la SAVOIE  
Commune de PEISEY NANCROIX

Homologation du Stade de Compétition



Domaine skiable de Peisey Vallandry

## Secteur de Plan Peisey



Fond de plan : Extrait de la Carte IGN 3532 ET, Les Arcs - La Plagne (Echelle 1/25 000) avec mise à jour suivante : suppression des 2 télésièges du Pra lombard et du Parchet remplacés par le nouveau téléski débrayable de Peisey.